

Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui

Par LOUIS FAVREAU

Note sur l'auteur :

Louis Favreau, Ph.D.(sociologie), est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), Québec, Canada. Dernier livre paru Favreau, L. et L. Fréchette (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. Presses de l'Université du Québec, Québec, Canada.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

SÉRIE Recherche no 32
ISBN : 2-89251-183-6

**Université du Québec en Outaouais**
Janvier 2004



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	II
1. LA CRISE DES GRANDS MODÈLES APRÈS QUATRE DÉCENNIES DE DÉVELOPPEMENT.....	3
1.1. Le modèle libéral de développement pour le Sud.....	4
1.2. Le modèle «dépendantiste» de développement des pays du Sud.....	5
1.3. Le troisième modèle : celui des Programmes d'ajustement structurel (1980-2000).....	8
2. LA NOUVELLE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS AU SUD APRÈS 20 ANS DE PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	10
3. LE RENOUVELLEMENT DU DÉVELOPPEMENT AUJOURD'HUI	12
3.1. Ceux qui ont ouvert la voie : les économistes hétérodoxes des années 70-80.	12
3.2. Un nouveau paradigme depuis la fin des années 90 ?.....	14
3.3. Les réseaux d'entrepreneurs populaires et le développement.....	18
4. LE PREMIER DÉVELOPPEMENT : LE CHAÎNON MANQUANT DES TERRITOIRES	22
4.1. L'internationalisation des initiatives de l'économie populaire, sociale et solidaire.....	23
BIBLIOGRAPHIE.....	27

Aborder le thème du renouvellement des modèles de développement au Sud pose d'emblée deux questions centrales : 1) depuis la décennie du développement instituée par l'ONU dans les années 60 jusqu'à aujourd'hui, que retenir des théories et des politiques de développement expérimentées dans les pays du Sud? En termes plus crus, quarante ans de théories et de politiques sans grands résultats ne sonne-t-il pas le glas du développement ? 2) dans un contexte généralisé d'exclusion et de précarité, que font les populations du Sud pour se tirer d'affaire ? En d'autres termes comment créent-elles aujourd'hui de la richesse pour vivre – surtout en contexte de précarité-, à quelles conditions et selon quelles stratégies?¹

1. La crise des grands modèles après quatre décennies de développement

En 40 ans d'histoire liée au développement des pays du Sud (1960-2000), nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à une mondialisation néolibérale. Ce début de basculement du monde, pour reprendre l'expression de Michel Beaud (2000), n'a-t-il provoqué que du désenchantement ? À cet effet, il apparaît utile de reconstituer l'itinéraire de ces 40 ans autour de la notion de développement avant d'analyser la contribution des mouvements sociaux économiques dans le Sud qui ont mis en œuvre des stratégies de développement local et soutenu la mise sur pied d'entreprises collectives.

Dans les ONGD et dans les institutions internationales, deux thèses ont fait leurs marques dans les années 1960-1970:

- 1) l'analyse libérale du sous-développement considéré comme **retard**, analyse associée notamment aux travaux de l'américain Walt W. Rostow (1970). Cette analyse a servi de repoussoir pour les uns, soit les ONGD et certaines agences liées à l'Organisation des Nations Unies mais de référence pour les autres, soit la coopération étatique bilatérale ou multilatérale, notamment celle des États-Unis ;
- 2) l'analyse marxiste du sous-développement considéré comme **blocage**. Cette analyse a servi de référence aux ONGD «tiers-mondistes» et aux cadres de plusieurs pays du Sud

¹ Ce texte s'inspire de travaux antérieurs, notamment d'un chapitre de livre (Favreau et Fréchette, 2002). Mais tout cela a été largement révisé à la lumière des récents débats et travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche «Création de richesses en contexte de précarité, une comparaison Nord-Sud et Sud-Sud (Fall et Favreau, 2003) et de la conférence internationale sur la démocratie et le développement (Le Nord et le Sud dans la mondialisation, quelles alternatives ?) tenue à l'UQO en septembre 2003.

attirés par le modèle des pays de l'Est et de la Chine et aux cadres de certaines organisations internationales.

Contrairement à l'opinion généralement admise, les théories du développement ne circulent pas uniquement ni même principalement dans les milieux académiques. Au contraire, pendant ces deux décennies, elles ont été très présentes dans toutes les sphères des organisations internationales : ONGI, agences de l'ONU, organisations internationales à vocation sociale tels l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO et le PNUD et les organisations économiques internationales tels le FMI, la Banque mondiale et le GATT (devenu l'OMC).

1.1. Le modèle libéral de développement pour le Sud.

Dans le premier cas, l'analyse libérale de Rostow décrit le développement économique comme un processus composé d'une succession d'étapes devant être suivies plus ou moins par tous les pays sur la base de l'expérience des pays du Nord. Seul le moment du décollage diffère (Teulon, 1999) :

- 1) le développement suppose d'abord une remise en question de la société traditionnelle, de son organisation sociale rigide et de sa production limitée à une simple économie de subsistance ;
- 2) le développement exige une préparation pour pouvoir opérer son décollage: une agriculture capable de dégager des surplus, un État actif pour mener à bien certaines interventions favorisant l'émergence d'entrepreneurs... ;
- 3) le décollage du développement passe par l'identification et la promotion de secteurs moteurs disposant d'un niveau d'investissements qui leur correspondent, secteurs promus à la condition que soient levés les obstacles socio-politiques nuisant à leur pénétration ;
- 4) une industrialisation de l'agriculture qui permet la libération d'une main-d'œuvre agricole laquelle, à son tour, peut ainsi être mise à profit pour favoriser une industrialisation plus diversifiée ;
- 5) la mise en place d'une économie de consommation de masse: émergence d'un secteur tertiaire privé et diffusion de biens de consommation durables (appareils ménagers, automobiles, etc.).

En bref, le développement se concentre et se définit à partir de **trois moteurs soit l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché**, trois moteurs qui seraient à l'origine du développement des sociétés du Nord à partir du 19^e siècle (1830-1975).

Mais cette manière de voir le développement oublie cependant que ces moteurs ne sont pas neutres, qu'ils se sont inscrits dans le cadre du capitalisme. Or ce capitalisme industriel et urbain ne s'est pas construit uniquement sur la base d'échanges commerciaux et du progrès technique mais bien aussi sur la base de conquêtes armées des marchés et sur celui de la colonisation de pays du Sud. Et ajoutons qu'en pratique, ce modèle a vite été mis à mal. D'abord, il n'a pas fonctionné dans la plupart des pays du Sud. En Amérique latine par exemple, les lignes de force du développement ont plutôt été une **urbanisation sans industrialisation** (Bairoch, 1997), les classes politiques dominantes mettant l'État surtout au service de leurs intérêts immédiats (par exemple, les propriétaires terriens ont bloqué à peu près partout les tentatives de réforme agraire). Ensuite, là où il y avait des pôles de croissance ciblés par des investisseurs du Nord, ils ont plutôt favorisé un mal-développement et un endettement énorme. Bref, la plupart des pays du Sud ont été engagés dans la spirale de la dette : payer la dette ou les intérêts de la dette et faire du développement...dans les marges.

Enfin, là où un certain développement s'est effectivement réalisé, tels les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie du Sud-Est, il a été largement démontré que ces pays avaient réussi en combinant une forte intervention de l'État à des choix appropriés d'insertion dans l'économie mondiale dans le cadre de partenariat avec des entrepreneurs privés locaux. Ce qui contredit la théorie avancée à l'effet de miser essentiellement sur le marché. C'est surtout grâce à l'État que l'industrialisation a décollé au Brésil (des années 30 aux années 50), en Algérie (des années 60 et 70), ou en Corée du Sud (des années 60 aux années 80).

1.2. Le modèle «dépendantiste» de développement des pays du Sud

Selon l'analyse marxiste du développement, les pays du Sud sont dans une situation de blocage issu de l'intervention des pays du Nord dans le Sud au temps de la colonisation et, par la suite, par une présence technologique et économique déterminante dont les entreprises multinationales ont été les fers de lance. L'échange devient inégal entre les nations du Nord et les nations du Sud. Les principaux éléments du blocage sont :

- 1) Colonialisme et impérialisme: diagnostic de pillage du tiers-monde, puis d'entretien de liens de dépendance économique après les indépendances politiques ;

- 2) Échange inégal: on assiste à la détérioration des termes de l'échange de services et de marchandises ;
- 3) Crise de l'endettement des États du Sud envers les institutions bancaires du Nord: la crise draine également vers le Nord les flux financiers car le paiement des intérêts et des charges (le capital) de la dette extérieure des pays du Sud remonte vers le Nord ;
- 4) Blocage du développement par les nouvelles couches dirigeantes du Sud : les grands propriétaires terriens, les appareils militaires rentiers ou les bourgeoisies «compradores» («achetées» par des intérêts étrangers) s'enrichissent au détriment de leur société et placent leur argent dans les pays du Nord.

Amin (1970) et Emmanuel (1969) pour l'Afrique, Cardoso et Faletto (1978) pour l'Amérique latine avancent donc une théorie de la dépendance des pays de la **périphérie** (Sud) à l'égard des pays du **centre** (Nord), dépendance tout à la fois commerciale, technologique et financière. Le sous-développement est identifié comme le résultat d'un environnement international systématiquement défavorable lié à une domination du Nord sur le Sud qui insère dans l'économie mondiale mais selon une division internationale où le Sud est toujours perdant. Conclusion : ne comptons que sur nos propres moyens c'est-à-dire misons pour notre développement sur 1) l'accumulation de capital à partir d'un surplus agricole ; 2) l'utilisation de ce surplus pour l'industrialisation ; 3) la planification par l'État des activités économiques stratégiques pour coordonner l'ensemble des secteurs ; 4) le soutien d'une aide étrangère qui laisse suffisamment de marge de manœuvre (tabler sur la concurrence entre les deux grands blocs).

Le problème de cette seconde analyse, c'est que le «bloc socialiste» des pays de l'Est, sur lequel plusieurs pays du Sud misaient, a imploré. Simultanément le Sud n'a plus guère eu de possibilité de constituer une grande région de la planète pouvant participer d'un même combat universel parce qu'il a lui-même éclaté². D'autre part, cette analyse n'offrait guère de possibilités d'agir sinon en considérant que seule la révolution changerait le cours des choses. Séduisante perspective pour certains mouvements mais qui fut de courte durée. Le débat s'est assez

² On aura compris que l'expression, le Sud, est d'ailleurs une simplification étant donné l'extrême disparité des situations avec, par exemple, d'un côté les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est et de l'autre la moitié des pays africains exclus des échanges commerciaux internationaux.

rapidement engagé dans une autre direction à partir des années 80-90 car les grands projets des uns et des autres échouaient : les méga-projets du Nord capitaliste dans le Sud créant dépendance, inégalités fortes et endettement des pays concernés et les méga-perspectives du «bloc socialiste» ne disposant pas des moyens de leurs ambitions. Point culminant du désenchantement : l'abandon à toute fin pratique du thème du développement dans les années 90, simultanément à l'effondrement du «bloc socialiste». Seule perspective qui pointe à l'horizon : la montée des droits de l'Homme, l'humanitaire devenant la quasi-exclusive finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitudes.

Le retard et le mimétisme occidental de l'analyse libérale d'un côté, le blocage et le développement endogène de l'analyse marxiste de l'autre constitueront donc pendant deux décennies au moins (1960-1980) les deux référentiels de base des débats et des politiques internationales en matière de développement.

La situation d'aujourd'hui donne cependant raison aux «dépendantistes», à tout le moins en termes de diagnostic de situation. Ils se sont en effet vus confirmer en bonne partie par des théoriciens hétérodoxes, des économistes tels Perroux, Myrdal et Hirschman lesquels feront les constats suivants à la fin de ces deux décennies :

- 1) les paysans continuent d'être surexploités par une bourgeoisie agro-exportatrice (grands propriétaires terriens), laquelle, au plan politique, soutient pendant toutes les années 70 et une partie des années 80 les dictatures militaires pour empêcher toute réforme agraire. C'est le tout à l'exportation ;
- 2) là où il y a développement, c'est un mal-développement car il n'encourage , dans la plupart des cas, que la mono-industrialisation ;
- 3) on assiste à l'endettement progressif des États: les investissements de l'industrialisation nationale ne réussissent pas à générer des surplus suffisants pour payer la dette qui en découle (pour l'achat, par exemple, de biens d'équipement) de même que les coûts des armements en provenance de pays du Nord ;
- 4) on assiste à des migrations massives vers les villes car la plupart des paysans vivent dans un noyau d'étranglement : la sur-exploitation au plan économique les confine à la pauvreté et la répression des dictatures affaiblit considérablement leurs capacités de mobilisation sociale.

1.3. Le troisième modèle : celui des Programmes d'ajustement structurel (1980-2000)

Profitant de la crise du modèle «développementiste» qui avait fait les beaux jours des années 70, les Programmes d'ajustement structurel (PAS) issus du consensus de Washington sont devenus par la suite, et ce, pendant 20 ans (1980-2000), le fer de lance d'un «développement» libéral nouvelle manière (Comeliau, 2000). La thérapeutique néolibérale des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale peut se résumer de la façon suivante : 1) maximiser l'insertion des pays du Sud sur le marché mondial, c'est-à-dire une ouverture forcée des économies sur l'extérieur ; 2) privatiser les entreprises de caractère public et libéraliser les prix ; 3) réduire les dépenses sociales (éducation, santé, habitation, etc.).

Mais les PAS sont aujourd'hui eux-mêmes déconsidérés tant les échecs sociaux ont été flagrants et que se sont manifestés les signes de l'explosion sociale (des émeutes en Amérique latine) ou de l'implosion sociale (en Afrique). Dans nombre de ces sociétés, les États ont tellement été affaiblis et discrédités que l'idée même **d'intérêt général** est devenue caduque aux yeux des populations qui ne s'en remettent qu'à eux-mêmes. D'où pour l'essentiel, une montée en puissance de stratégies de la débrouille que l'on nomme aujourd'hui économies populaires. Bref, dans les institutions internationales les plus fortes (Banque mondiale, FMI et OMC), la croissance et la compétitivité l'ont emporté sur le développement qui s'est réfugié au PNUD. Le résultat est désormais connu et confirmé : **le développement est disparu de l'ordre du jour** de la communauté internationale et de la plupart de ses institutions. Il a été remplacé par celui de la lutte contre la pauvreté, et surtout, contre l'extrême pauvreté (Lévy, 2000). Parallèlement, le thème des «marchés émergents» a fait mouche : désormais on mise sur le potentiel de croissance économique rapide de régions dites gagnantes, sur les classes moyennes et sur de nouveaux marchés pour les investisseurs occidentaux (cible privilégiée : une minorité de pays d'Asie du Sud-Est). Régions perdantes : l'Afrique surtout et une partie de l'Amérique latine, là où il faut plutôt lutter contre la pauvreté. Les inégalités et les aspects structurels des problèmes économiques et sociaux sont complètement escamotés. Pour l'ONG locale en passant par la Banque mondiale, le BIT, les réseaux internationaux de développement local et la communauté scientifique, parlons-nous de la même chose lorsque nous traitons de la lutte contre la pauvreté et des notions qui lui sont généralement rattachées, celles de société civile, de démocratie et de décentralisation ?

Certes le résultat global des PAS est contrasté. Mais il est plus négatif que positif : certains pays ont amélioré conditions et qualité de vie (éducation, espérance de vie, baisse de la mortalité infantile) mais globalement il y a creusement des inégalités économiques (PIB par habitant en

dollars) et faible recul de la pauvreté absolue (le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour). Au final, selon le rapport annuel du PNUD de 1999, 100 pays sur 174 étaient en régression quant au revenu moyen et à l'espérance de vie.

Mais il y a plus : le développement économique néolibéral qui fondait les PAS **n'aura pas pris en compte l'importante question du cadre institutionnel et politique** nécessaire au développement (Stiglitz, 2002) : il aura même plutôt confirmé nombre de régimes autoritaires même si quelques pays s'en sont sortis différemment (par exemple le Mali en Afrique de l'Ouest ou le Brésil en Amérique du Sud).

Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec du communisme et son effondrement, après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste» et après l'échec des programmes d'ajustement structurel (PAS), que reste-t-il ? Pour les uns, le désenchantement est total et le développement une notion obsolète. Ainsi Rist tombe dans le relativisme culturel en ramenant le développement à une simple croyance occidentale (Rist, 1996) et Latouche tombe dans un scepticisme certes de bonne aloi en considérant que le modèle occidental est une machine à exclure reposant sur la compétition généralisée (Latouche, 1991). Mais son scepticisme trop absolu réduit une fois de plus le développement à la croissance (Latouche, 2003 : 111-131). Ces auteurs nous condamnent ainsi à l'impuissance. Il faut donc aller voir ailleurs.

En revanche, la grande percée conceptuelle de la fin du XX^e siècle aura certainement été cette exigence intergénérationnelle introduite par la notion de développement durable (Lipietz, 1999). Portée par nombres d'ONGI et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (UNESCO) ou social (Rapport Bruntland en 1987, Sommet de Rio en 1992), elle s'est rapidement diffusée dans bon nombre d'États, dans les gouvernements locaux, dans la communauté scientifique. Elle déborde aussi les organisations et mouvements «spécialisés» dans l'écologie pour s'emparer de l'ensemble des mouvements sociaux à la faveur du développement du mouvement altermondialiste (Forum social mondial à Porto Alegre en 2001, 2002, 2003). L'usage des ressources naturelles selon le principe de précaution, «le travail de la communauté, par la communauté et pour la communauté» tel que l'expriment les organisations de commerce équitable et les ONG comme Équiterre de même que le développement d'un tiers secteur tel qu'il s'en développe un dans les milieux associatifs, coopératifs et même syndicaux sont désormais à l'ordre du jour.

2. La nouvelle conjoncture économique des populations au Sud après 20 ans de programmes d'ajustement structurel

Au premier chef, la situation des populations du Sud doit être examinée par la lunette de l'économie populaire et de la création de richesses en contexte de précarité : cette montée en puissance de l'économie dite informelle dans les pays du Sud a fini par interpeller de nombreux mouvements sociaux (syndicats, ONGD...) et la prise de conscience de la nette insuffisance de politiques macroéconomiques ont fini par questionner la communauté scientifique et les experts. C'est ce qui explique la réflexion qui a présentement cours dans certains pays et dans certaines institutions internationales (BIT, UNESCO, PNUD...) autour de l'apport du *non-profit sector* et celui du développement local. Ce qui explique aussi la sortie de l'économie sociale de son éclipse (Bidet, 2000) de même que le renouvellement théorique et pratique de cette économie «informelle» autour des notions d'économie populaire, sociale et solidaire (Fall, 2003; Corragio, 1999; Defourny et Develtere, 1999; Salomon et Anheir, 1998) et celui du développement local autour du développement économique communautaire, du développement des territoires et des partenariats ONGD/associations/PME et gouvernements locaux (Peemans, 1997; Reilly, 1995).

Cependant, les pays du Nord, ont peine à comprendre les problèmes actuels de travail et de développement de ces pays tant la différence est marquée. La capacité analytique, par exemple de l'approche de la régulation, pour les pays développés, si elle semble pouvoir servir quelque peu pour les pays émergents, son approche trop strictement économique, revers de son insistance sur l'autonomie du politique, l'empêche cependant de prendre suffisamment en compte les institutions et la dimension sociale et politique. Or c'est très précisément ce qui est nécessaire de prendre systématiquement en compte dans la mesure même où le facteur travail et l'économie sont d'une quasi-nature différente dans les pays inscrits dans des processus d'exclusion, cas d'une grande partie de l'Afrique et d'une partie de l'Asie et de l'Amérique latine. Qu'est-ce à dire ? D'un côté, au Nord surtout, des sociétés salariales (à 85 % et plus) disposant d'une protection sociale universelle d'États-providence et, de l'autre, des sociétés où 60 à 80 % des travailleurs évoluent dans une économie populaire dont la dynamique principale est celle de la **survie**.

Bref, à la différence des pays du Nord, la très grande majorité de la population active de ces pays travaille à son compte, ce qui n'était pas toujours le cas avant l'arrivée des PAS. Deuxièmement, elle travaille dans un secteur qu'on diagnostique –à tort- comme «non structuré» par rapport à l'économie nationale ou en rapport à l'économie-monde. Autre différence : le travail sert principalement à assurer la survie des familles, d'où la quasi-absence

de pratique et de visée de patrimoine dans les ménages, notion bien intégrée socialement et économiquement dans les pays du Nord (les régimes de retraite).

Dans cet univers de travail où l'économie populaire est prévalente pour 60, 70 et même 80 % des populations, **la précarité est forte et l'avenir imprévisible**. On vit au jour le jour comme c'était le cas dans les pays du Nord à une autre époque, celle du 16^e, 17^e, 18^e siècle (Castel, 1995). Pour résumer la situation, on assiste à une triple impasse : a) l'impasse économique de marchés déficients, de crises financières à répétition, d'une économie en partie criminalisée...; 2) l'impasse sociale du chômage à grande échelle, de revenus à peine suffisants pour assurer la survie quotidienne, le risque permanent de basculer dans la misère... ; 3) l'impasse écologique d'une dégradation de la santé des populations (VIH/sida...) et du dérèglement des climats (Généreux, 2002). Telle est la raison première qui nous fera insister, plus avant dans ce texte, sur le soutien au **premier développement**, sur la pertinence du développement territorial et sur son croisement avec l'économie populaire, sociale et solidaire.

Ceci étant dit, l'expérience des sociétés du Nord, dans leur lutte contre la pauvreté et surtout dans la conquête du **droit au développement** (Favreau et Fréchette, 2002) peut néanmoins servir aux pays du Sud, pour autant qu'on en face l'examen à partir du monde du travail :

- 1) le développement du Nord a eu très précisément pour première assise une économie de rez-de-chaussée, une économie populaire ;
- 2) cette économie de rez-de-chaussée s'est, pour partie, transformée en entreprises privées mais aussi pour partie en entreprises collectives en développant un sous-ensemble au sein du marché (les coopératives) et un sous-ensemble au sein de l'État social (les mutuelles). Ce qui a eu deux effets majeurs : a) constituer une économie qui n'est pas complètement marchandisée, voir plurielle (avec son économie publique et son économie sociale); b) construire un État social régulant un bon nombre de services collectifs ;
- 3) la dynamique créée par ces entreprises collectives –à tout le moins dans certains secteurs comme l'épargne et le crédit, la commercialisation des produits agricoles, les risques liés à la maladie...- a été historiquement une initiative des classes populaires pour produire des biens et services répondant à leurs besoins et pour produire **autrement** en s'associant et en conquérant des marchés qui étaient ou auraient été occupés par l'économie marchande (Demoustier, 2001);

- 4) les conflits sociaux du travail et la montée en puissance du syndicalisme ont été décisifs pour le développement économique et social des sociétés du Nord ;
- 5) la création de nouvelles institutions dans différents secteurs (santé, éducation, services sociaux, infrastructures routières...) et dans différentes régions de chaque pays (gouvernements locaux, instances de développement local et régional...) ont formé les assises sur lesquelles a reposé et repose la construction d'États démocratiques. Ce qui est le fruit d'un compromis entre les différentes classes sociales³.

Voilà pourquoi, aujourd'hui –nous y reviendrons plus loin-, le développement passe **simultanément**, d'une part, par **le soutien au premier développement** en valorisant les dynamismes de l'intérieur et l'organisation d'une solidarité internationale dédiée à ce premier développement et, d'autre part, par **la revendication**, entre autres, de l'annulation de la dette de ces pays et la création de mécanismes de contrôle internationaux des capitaux. Auparavant, examinons d'un peu plus près le renouvellement théorique qui s'est opéré dans la dernière décennie à propos de la notion de développement.

3. Le renouvellement du développement aujourd'hui

3.1. Ceux qui ont ouvert la voie : les économistes hétérodoxes des années 70-80.

Heureusement que, dans les débats sur le développement, tous ne s'étaient pas laissés enfermer dans les pesantes théories du développement illustrées précédemment. Déjà dans les années 60-70, les Henri Desroche (1976), Albert Meister (1977), Paolo Freire et Ivan Illitch s'interrogeaient sur le rôle des associations et des coopératives dans le développement et sur ses aspects culturels soit l'alphabétisation, et plus généralement sur la scolarisation et la formation. Pendant qu'un René Dumont et un Josué de Castro s'interrogeaient sur ces aspects socio-démographiques (population, alimentation et agriculture) et donc sur la question des femmes dans le développement, sur la question de l'éducation et de la famille et également sur la question des rapports c'est-à-dire des équilibres et des déséquilibres entre la campagne et la ville. Du côté des économistes, des François Perroux (Perroux, 1961 et 1981), des Louis-

³ En ce sens, Généreux (2002) a raison de dire qu'on ne peut parler d'un seul et unique capitalisme universel mais d'une diversité de capitalismes, du rôle déterminant des choix politiques et de l'existence d'alternatives déjà présentes au sein de ces capitalismes : par exemple un État qui pèse pour 25% du PIB ou pour 60%, cela fait une différence majeure qui est celle qui existe quand on vit en société aux États-Unis ou...en Suède.

Joseph Lebret (Lebret, 1961), des Hirschmann (1964 et 1980) et des Myrdal (1958 et 1978) s'interrogeaient, partant des expériences les plus significatives du Sud, sur un développement économique qui soit humain. D'où l'introduction capitale dans le débat de la distinction entre **croissance**, augmentation continue de la production, et **développement** qui est l'organisation des produits, revenus et dépenses en fonction de l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population d'un pays.

Si l'industrialisation est sans aucun doute une nécessité que ni les uns ni les autres ne contestent aujourd'hui, le développement est autre chose et plus que l'industrialisation et le marché, car il suppose notamment l'éducation des familles, la formation de la main-d'œuvre, une intervention forte de l'État dans l'économie, la prise en compte de l'environnement... Ce courant hétérodoxe attire notre attention sur trois choses :

- 1) les relations économiques entre pays du Nord et pays du Sud sont des relations hiérarchisées (Perroux ne parle pas d'exploitation mais de domination du Nord sur le Sud). Question posée à Rostow: comment envisager que la croissance puisse être favorisée dans le Sud si la participation aux échanges internationaux sont des échanges inégaux? En outre, si les pays d'Europe au 18e siècle n'étaient pas développés lorsqu'ils ont amorcé leur décollage, ils n'étaient cependant pas sous-développés ni dépendants. Les conditions de départ diffèrent donc beaucoup ;
- 2) les structures productives trop spécialisées empêchent des liens dynamiques entre différents secteurs et provoquent de nouvelles formes de dépendance avec les pays du Nord ;
- 3) le libre jeu du marché empêche le développement: les «pôles de croissance» perturbent les économies locales, créent des effets déstabilisateurs, d'où l'idée de faire porter les efforts en direction de «secteurs à fort effet de diffusion dans le reste de l'économie» (Rousselet, 1996 : 53) à partir d'un État interventionniste qui a une stratégie d'industrialisation par substitution des importations en misant sur la production du pays plutôt que sur la consommation de produits importés.

C'est donc Lebreton, fondateur d'*Économie et Humanisme* en France, Perroux et quelques autres⁴ qui se feront les promoteurs d'un développement solidaire au moment où les deux blocs en présence (capitaliste et socialiste) assimilent couramment développement des sociétés et croissance économique à travers l'indice de repérage classiquement reconnu pendant des décennies comme indice déterminant, l'indice du PNB par habitant.

3.2. Un nouveau paradigme depuis la fin des années 90 ?

Puis, ce sont, entre autres, des économistes du Sud qui prendront la relève dans les années 90 pour introduire l'indice de développement humain qui, année après année depuis dix ans (1990), alimente la base de calcul du *Rapport sur le développement humain* que publie le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'indice de développement humain avec son indice composite de trois éléments (l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu), fait ici valoir des indicateurs tout à la fois économiques et sociaux. Ce qui introduit une véritable petite révolution dans les organisations internationales (ONG et agences de l'ONU) et dans les recherches sur lesquelles se fondent nombre de politiques publiques pour le Sud car on peut désormais compter sur des référents qui **n'assimilent plus**, de façon opérationnelle cette fois-ci, **croissance et développement**⁵. Cet indicateur clé introduit donc à la multidimensionnalité du développement en ouvrant la porte à une approche autre qu'en termes de besoins dits de base. Il a ouvert la voie vers d'autres repères de développement qui ne sont plus strictement économiques tels l'éducation, l'accès à l'eau, un environnement non pollué, le capital social, etc... (Viveret, 2003; Anielski et alii, 2001).

Le développement est donc aujourd'hui plutôt conçu comme une mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (ou d'une région, ou d'une communauté locale) autour d'un certain nombre **d'objectifs d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations**. Et comme toute mobilisation, il y a des avancées et des reculs, des points forts et des faiblesses, des conflits et des coopérations insoupçonnées.

⁴ Faut-il rappeler que ces derniers ont été les inspirateurs des premières expériences d'animation du développement régional au Québec pendant les années 60. Voir à ce propos Lévesque, 1979.

⁵ Voir à ce propos les travaux d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, dans : *Repenser l'inégalité* (2000). Ce dernier y ajoute même l'idée qu'un régime politique où peuvent s'exprimer des choix et donc des libertés joue un rôle très important parce que les dirigeants doivent davantage tenir compte des pauvres qui y font entendre leur voix.

Plutôt que de jeter la notion de développement aux orties comme certains le font (Latouche, 2003 : 111-131), la plupart des travaux sur la question avancent l'idée d'une **pluralité des modèles de développement** à travers le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement, développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le concept de développement est non seulement jugé encore utile mais est encore considéré comme un concept clé par des chercheurs du Sud comme du Nord (Bartoli, 1999 ; Lipietz, 1999 ; Sachs, 1996 et 1997). Face à la mondialisation néolibérale, ces auteurs ramènent sur l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'emploi pour tous, aux nouvelles formes de régulation sociopolitique à créer...On peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'impose notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse ⁶.

Plusieurs ONGD de par le monde participent de cette conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas, par exemple ici au Québec, de l'ONG *Développement et Paix* qui dans sa planification des trois dernières années dégageait cinq grands critères pour appuyer des projets dans le Sud : 1) des groupes qui font la promotion de la démocratie ; 2) des projets qui appuient des organisations populaires ; 3) des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ; 4) des projets capables de susciter des alternatives économiques ; 5) des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement. C'est également le cas de SUCO qui par exemple a fait un travail remarquable pour soutenir la démarche de construction d'une fédération de regroupements villageois au Mali.

Une expérience de développement local et de coopération internationale Mali-Québec

Le village de Sanankoroba au Mali est jumelé au village de Ste-Élisabetha de Lanaudière depuis 1985. Devant le dynamisme et les changements observés chez la population du village de Sanankoroba par la soixantaine de villages de l'arrondissement du même nom, les demandes

⁶ Le PNUD par exemple avance dans un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20 % de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs 20 % de leur aide financière à la même destination (Rapport mondial sur le développement humain, 1994 : 82-83).

ont alors fusées de toute part auprès du comité de jumelage « **Benkadi** » (Bonne entente) de Sanankoroba ; tous les villages de l'arrondissement réclamaient leur village du Canada pour y être jumelés et s'engager ainsi sur la voie du développement.

C'est ainsi qu'à partir de 1993 quatre (4) villages de l'arrondissement, accompagnés par SUCO, s'engagèrent sur une nouvelle voie du développement tracée par la population de Sanankoroba, « Ce village malien qui stupéfie le monde » titrera Le Monde Diplomatique dans son édition du 2 août 1996. Le succès de cette expérimentation fut tel qu'en 1998, l'enthousiasme gagna les soixante (60) villages de la circonscription administrative de l'époque. Mais il fallut attendre l'an 2000 pour qu'un forum inter villageois, nommé « BEN BA » (la grande entente), se structure plus formellement et envisage des actions collectives.

Il faut savoir que le contexte politique du Mali était alors en profonde mutation. En 1992, naissait la troisième république après l'indépendance avec un gouvernement démocratiquement élu par l'ensemble de la population. Le projet politique majeur, et défi ambitieux de ce nouveau gouvernement, consistait à mettre en place les outils et structures pour une décentralisation des pouvoirs administratifs et politiques au niveau local. Le même « hasard » a voulu qu'en cette année 2000 les 11,000 villages du Mali soient regroupés en quelque 700 communes rurales avec des conseils communaux élus au suffrage universel dans chacune d'elles.

Voilà comment les populations des soixante villages de l'arrondissement de Sanankoroba ont investi unanimement le BEN BA, en tant qu'organe de la société civile, de la mission de promouvoir le développement économique, social, culturel et environnemental des communes de **Sanankoroba**, **Dialakoroba** et **Bougoula**, en complémentarité avec les élus communaux. Le BEN BA a orienté ses actions prioritairement sur le développement économique. C'est ainsi qu'en 2002, cinquante et un (51) villages mobilisèrent un premier capital de développement régional de 12 750 000f cfa (400f cfa/\$can.) à partir d'une contribution de 250 000f cfa par village. Dans le cadre d'un programme d'appui au développement économique régional du Mali, SUCO, sur financement de l'ACDI (Agence Canadienne de Développement International), a ajouté 50 000 000f cfa au capital initial.

Cette somme totale a permis au BEN BA d'initier de nouvelles actions économiques dans la zone, en soutenant entre autres, la culture du coton. Le BEN BA a également mis en place au niveau de chaque commune une structure communale jouant le rôle d'interface, et permettant aux élus et aux populations des villages de se rencontrer et d'échanger sur le devenir de leur commune. À titre d'exemple, le comité de gestion du centre de santé communautaire de

Sanankoroba rend compte de sa gestion à la structure communale, qui à son tour alimente les élus, éclairant ainsi ces derniers sur toutes décisions à prendre par rapport au centre de santé.

Pour les populations des soixante villages de l'arrondissement de Sanankoroba, le village demeure aujourd'hui le lieu d'appartenance et d'investissement privilégié à travers les comités villageois pour une véritable prise en charge du processus de développement dans une approche de développement local. Aujourd'hui, une quarantaine d'autres villages et quartiers urbains du Mali sont accompagnés par SUCO dans cette même démarche.⁷

Avec le recul, on peut conclure aujourd'hui avec plus de certitude : 1) que les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement, avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers avaient commencé au XIX^e siècle en Europe occidentale sans besoin de l'État ; 2) que les théories marxistes avaient raisonnées et agies comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie des économies locales et du marché (Marchant, 1991).

Dans tous les cas de figure présentés (théorie libérale, théorie «développementiste» et PAS), c'est **le premier développement, celui des territoires et de l'économie populaire**, qui a été ignoré voire considéré comme un obstacle : les marchés urbains élémentaires et les petites boutiques d'artisans, sorte de « plancher de la vie économique », lesquels forment les **indispensables ressorts** sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible (Braudel, 1985). De nombreuses initiatives de développement local et d'économie sociale au Sud comme au Nord travaillent aujourd'hui au renforcement de ces ressorts, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur **l'économie populaire** réellement existante, d'amorcer ce premier développement. En clair, au Sud, sur le registre scientifique, il faut porter attention à ce **premier développement** (trop longtemps sous-estimé) et, sur le registre politique, affirmer **le droit** à ce premier développement (trop longtemps oublié).

⁷ Voir à ce propos le cahier de la CRDC dont l'intitulé est *Le Nord et le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?* Propos recueillis auprès de Claude Giles et d'Adama Mariko, tous deux animateurs de longue date de ce projet. Propos parus en texte à l'occasion de la préparation de la conférence internationale tenue à l'UQO dans un cahier spécial du journal *Le Devoir* des 13 et 14 septembre 2003. Disponible sur le site international de la CRDC : **Erreur! Signet non défini.**

3.3. Les réseaux d'entrepreneurs populaires et le développement

Mais par où passe le premier développement ? Notamment par des organisations économiques populaires qui doivent d'abord être comprises comme s'inscrivant dans un processus de mobilisation sociale avant d'être étudiées en tant que processus organisationnel (Develtere, 1998). Ces organisations revêtent des formes diverses, mais la logique à l'œuvre est commune à toutes ces formes : quel que soit le continent, quelle que soit la culture, quelle que soit la dénomination adoptée, **l'économie populaire** est une économie du **travail** (et non de capital) qui cherche à répondre à des besoins socioéconomiques de base (par rapport au rendement d'un capital), en tant que production d'un bien ou d'un service mettant activement à contribution des **acteurs populaires** et parfois une construction de nouvelles régulations sociales (gouvernances locales)⁸.

L'une des principales caractéristiques des organisations économiques populaires dans les pays du Sud est précisément la grande diversité de leurs créneaux d'intervention. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables car souvent directement issues de pratiques traditionnelles. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais, la plupart du temps, elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent **le facteur travail** (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999 : 170-171). Leur proximité avec l'économie sociale et solidaire telle que développée dans les pays du Nord est relativement grande.

⁸ Problématique avancée par le réseau international de recherche «Création de richesses en contexte de précarité» (Fall et Favreau, 2003). Voir aussi les chantiers de l'économie sociale au Sud étudiés par des chercheurs belges des universités de Liège et de Louvain dans Defourny, Develtere et Fonteneau (1999) soit notamment le commerce équitable, la mobilisation de l'épargne et du crédit solidaire, les mutuelles dans le domaine de la santé et des services sociaux...Voir également à ce propos les travaux de recherche de la CRDC sur les expériences latino-américaines d'économie sociale : celle des cuisines collectives (Fréchette, 1997), des jardins communautaires (Boulianne, 1998) et du développement local (Favreau et Fréchette, 2002) et les expériences d'économie populaire en Afrique de l'Ouest (Fall, 2002; Assogba, 2000). Disponibles sur le site de la CRDC : ww.uqo.ca/crdc-geris/

Le Sénégal : au pays des nouvelles mutuelles d'épargne et de crédit

Invités en décembre 2002 à participer à une rencontre de la Commission internationale de liaison du réseau Lima/Québec/Dakar, devenu depuis le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS), nous avons fait une semaine de tournée d'initiatives économiques populaires dans plusieurs villes du pays. La délégation internationale dont nous étions était accompagnée par des Sénégalais investis dans ces initiatives. Pour notre part, ce sont les mutuelles d'épargne et de crédit qui ont attiré notre attention car elles connaissent présentement un essor sans précédent dans tout le pays.

À Doundou, près de Dakar, la capitale

Première destination : la Mutuelle interbidonvilles de Doundou. Cette mutuelle d'épargne et de crédit située dans la proche banlieue de Dakar, a été démarrée en 1992 et reconnue institutionnellement en 1998. Son activité principale est l'épargne et le crédit. Le taux d'intérêt mensuel y est de 1,25%. Les montants prêtés peuvent aller de 12000FCFA à 12 millions de FCFA. Les emprunteurs sont des hommes (200), des femmes (300), des groupes de femmes (10) et des groupes d'hommes (2), sélectionnés selon des critères très sociaux c'est-à-dire le réseau des proches, ceux ou celles qu'on connaît bien. La mutuelle baigne dans un milieu agricole qu'elle soutient, notamment celui de la culture et de la transformation de fruits. Seul problème rencontré par la mutuelle : le prêt est rarement utilisé pour ce pourquoi il a été accordé. Comme elle fonctionne bien (avec notamment un taux de recouvrement de 94 %), elle a décidé de soutenir le démarrage d'une consoeur, une mutuelle de santé (indispensable à la survie des familles en cas de grossesse précoce, de mortalité infantile...), puis s'est lancée dans la formation à l'alphabétisation, à l'éducation et à la santé en collaboration avec la coopération belge.

À Thiès, Touba et Diourbel

C'est l'Unacois/Def qui gère les mutuelles de crédit de Thiès, Touba et Diourbel. L'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois) constituée à la fin des années 80 est une association de défense des commerçants, une association de commerçants du secteur dit informel ou, plus justement dit, d'économie populaire (selon les ONG locales). Une «association professionnelle» en quelque sorte qui a des visées de participation au développement de l'économie sénégalaise par la promotion du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et des services si on se fie à son président. Aujourd'hui, l'Unacois compte 100 000

membres dont 90 000 sur l'ensemble du territoire national et 10 000 à l'étranger, notamment en Europe et aux États-Unis. Fin des années 90, l'association vit une séparation qui fait naître Unacois/Def (développement économique et financier). UNACOIS/DEF oriente alors l'essentiel de son intervention autour du développement de mutuelles d'épargne et de crédit.

À Thiès, ville située à 50 kilomètres à l'est de Dakar, la mutuelle compte près de 2000 membres, majoritairement des femmes. La mutuelle s'est développée très rapidement : en 2001, 740 prêts ont été accordés pour un montant global de 334 millions de francs CFA. Le taux de recouvrement y est de 89 %. À Touba, deuxième ville du Sénégal, ville en plein centre du pays et peuplée de près d'un demi-million d'habitants, 80 % sont des commerçants. Mais Touba est une ville religieuse. Ici nous sommes chez les mourides, une des trois principales confréries musulmanes du pays. Et en tant que ville religieuse, elle est sous autorité d'un marabout (chef religieux), un peu comme le Vatican est la ville religieuse des catholiques. Il a beaucoup d'autorité notamment sur l'aménagement du territoire de la ville : la distribution de l'eau par exemple est sous son contrôle de même que la propriété foncière de toute la ville qui ne relève que de lui seul. À Touba, la mutuelle d'épargne et de crédit est donc...sous surveillance. Créée en 2001, elle compte près de 600 sociétaires et emprunteurs, majoritairement des femmes, au taux mensuel de 2,25 %. Principal obstacle rencontré : il y a plus de demande que d'offre, d'où un manque de fonds. Mais le président est fier de son constat : « les femmes sont plus indépendantes, n'ont plus besoin d'emprunter à leurs maris, cousin ou oncle » rapporte-t-il à la journaliste française, Joelle Palmieri, qui est du voyage. Diourbel, à 150 kilomètres de Dakar est une des villes des plus pauvres du Sénégal. Situé au cœur du bassin arachidier, à côté des tontines qui contribuent à assurer la survivance, on a aussi fondé une mutuelle d'épargne et de crédit mise sur pied en 2000. Bref, quatre villes, quatre mutuelles de crédit, toutes récentes (depuis 2, 3,4 ou 5 ans) et toutes démarrées sous l'impulsion d'un réseau national, l'Unacois/Def.

L'épargne nationale, une clé de développement

Dans ce voyage au Sénégal (classé 154e pays sur 176 en vertu de l'indice de développement humain de l'ONU), les mutuelles d'épargne et de crédit connaissent un essor sans précédent. C'est une des clés du développement. Le déficit d'épargne socialisé caractérise en effet de très nombreux pays du Sud. En clair, le développement d'une épargne nationale sur l'ensemble du territoire et couvrant l'ensemble de la population, épargne évidemment inscrite dans des institutions financières appropriées, permet d'investir et de financer l'industrialisation d'un pays

sans avoir recours aux seuls investissements étrangers. Elle permet aussi de soutenir des dépenses d'infrastructure (accès à l'eau potable, accès à l'électricité, système routier...). Elle permet d'éviter la dépendance chronique d'une dette étrangère tellement énorme qu'elle peut conduire à la paralysie d'un pays ou à une faible marge de manœuvre. L'épargne locale est donc un puissant facteur pour le démarrage ou la consolidation de PME et pour la transformation d'activités économiques de survie en entreprises disposant d'une capacité d'accumulation. Par ricochet elle est un facteur de stabilité politique.

Et quand le président de l'UNACOIS/DEF nous affirme que les 47 mutuelles d'épargne et de crédit récemment constituées dans différentes régions du pays veulent en arriver à créer une banque populaire nationale et favoriser ainsi l'industrialisation sénégalaise. Il vise juste. La situation sénégalaise actuelle, -en regard de la socialisation de l'épargne locale- n'est pas sans rappeler l'expérience québécoise du début du 20 e siècle et la constitution des caisses populaires Desjardins. L'histoire de l'économie sociale québécoise à partir du Mouvement Desjardins de même que celle de la commercialisation collective des produits de la terre initiée par le syndicalisme agricole est née d'une double démarche : celle de la mobilisation du capital social existant, en occurrence les réseaux liés aux paroisses catholiques à l'échelle de tout le territoire ; puis celle du nationalisme économique où se croise les efforts du capital issu de l'économie sociale et celui de l'économie publique (Caisse de dépôt et de placement du Québec) pour assurer le développement de notre propre économie des années 60 à nos jours, cette dernière démarche nous conduisant au «modèle québécois de développement» où l'économie est plus mixte qu'ailleurs parce que l'économie sociale et l'économie publique sont des économies fortes en interaction dynamique.

De façon plus globale, illustrons par quelques exemples ce que sont ces **chantiers** de l'économie populaire :

- 1) la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest ;
- 2) le développement agro-alimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans en Afrique ;
- 3) la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales, systèmes collectifs de mise en marché ;

- 4) la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine ;
- 5) l'épargne et le crédit solidaire : tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine ;
- 6) les services collectifs de santé : cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine ;
- 7) la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et entreprises sociales de récupération et recyclage ;
- 8) l'habitat collectif : des associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et des associations de quartiers en Afrique ;
- 9) la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine...

Contrairement aux coopératives étatiques développées dans les années 1950, 60 et 70, ces organisations sont généralement **des initiatives locales populaires** qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier), ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité.

4. Le premier développement : le chaînon manquant des territoires

Que retenir de ces expériences que nous coiffons de la notion de **premier développement** ? D'abord qu'elles sont relativement nombreuses mais insuffisamment connues. Ensuite qu'elles sont très peu étudiées et analysées et donc sous-estimées quant à leur apport au développement. Mais les sociétés industrielles nées en Europe au 19^e siècle ne se sont-elles pas très précisément construites, **pendant au moins deux cents ans**, dans le creuset de ce type d'économie ? Ensuite que cette économie ne se limite pas seulement à la subsistance mais

bien dans un « vivre ensemble » qui prend appui et nourrit tout à la fois un **système local d'échanges sur des territoires**. En d'autres termes, il y a une occupation du territoire qui ne consiste pas seulement à loger les gens et à les nourrir mais bien à **occuper un espace socio-économique où la création de richesses** tient aux capacités d'acteurs divers d'additionner leurs forces pour assurer des échanges, économiques et sociaux, au plan local, sur un territoire qui prend peu à peu sens à travers ces échanges et donc à **co-habiter** dans le cadre d'un premier développement qui **instaure un marché intérieur** :

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique...Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des « pays » et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994 : 138).

Certes, on pourrait en insistant trop sur l'existence de ce premier développement dans l'Europe du XVIIIe et XIXe siècle retomber dans la même erreur que les défenseurs du modèle libéral de développement en prenant encore une fois la dynamique qui a caractérisé l'Europe comme référent de développement. Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe de développement. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le relativisme complet eu égard au développement. Il faut plutôt prendre acte ici de la mondialisation du capitalisme et des tendances, dans les économies industrielles en émergence dans le Sud, de **certaines conditions similaires à celles du Nord** rencontrées dans des stades antérieurs de leur histoire économique : une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échanges, une présence de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneurship, des mouvements sociaux locaux qui animent des réseaux de petites entreprises et donc, partant de là, visent à faire cohabiter et interagir au plan local les trois grandes composantes du développement d'une société soit les marchés, l'État et la société civile.

4.1. L'internationalisation des initiatives de l'économie populaire, sociale et solidaire

Avec les années 1990, non seulement assistons-nous à une remontée du local, à sa transformation et à une revalorisation du premier développement mais aussi à son internationalisation. Plusieurs rencontres internationales ont donné la mesure de l'élan nouveau que prend ce travail de développement local qui cherche à augmenter son impact en modifiant

ses échelles d'intervention. Dans les espaces internationaux de débat⁹, par-delà les déclarations officielles, deux perspectives jusque-là opposées se sont finalement croisées :

- 1) celle d'organisations de la société civile qui savent désormais que des milliers de petits projets ici et là ne constitueront jamais à eux seuls un développement durable et structurant à une certaine échelle (nationale notamment). Bon nombre de porteurs de projets ont également opéré, par l'expérience, une remise en question de l'orientation qui les rendait imperméables à l'institutionnalisation de leurs pratiques et projets. À la limite, ils étaient même plutôt anti-institutionnels, anti-étatiques et anti-entreprises. Aujourd'hui, ces organisations recherchent **les conditions pour que les innovations locales dont elles sont les porteuses puissent se diffuser**, ce qui implique de revoir leurs rapports aux institutions, à l'État et à l'entreprise.
- 2) celle d'États et d'organisations internationales qui découvrent aujourd'hui la « **loi de la proximité** » pour rejoindre des populations locales, c'est-à-dire une démarche de collaboration active avec des organisations de la société civile pour travailler avec les populations de façon structurante et encourager un processus participatif de celles-ci qui s'inscrive dans la durée.

La municipalité brésilienne de Porto Alegre et son budget participatif

Porto Alegre est la capitale de Rio Grande do Sul, un État brésilien peuplé (10 millions d'habitants). Fondée au milieu du 18^e siècle par des immigrants açoriens, Porto Alegre est aujourd'hui une grande agglomération qui compte 1 300 000 habitants de plus de 25 ethnies différentes. Gouvernée depuis plus de 12 ans (1988) par une coalition de gauche conduite par le Parti des travailleurs (PT), cette municipalité a engagé un processus de participation où 40 000 citoyens collaborent à l'élaboration du budget municipal.

En 1988, le Parti des Travailleurs (PT) est élu aux élections municipales. Il est réélu pour un deuxième mandat en octobre 2000 avec plus de 63 % des voix. Depuis son arrivée au pouvoir,

⁹ Nous faisons référence ici aux différents réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire, à certaines grandes conférences de l'ONU qui ont abordé ces questions, aux différents forums sociaux (comme celui de Porto Alegre en 2001, 2002 et 2003) ou sommets populaires (comme celui de Québec en 2001) ou encore à des initiatives de caractère international comme la Marche mondiale des femmes en 2000 initiée par le mouvement des femmes du Québec.

la population de Porto Alegre expérimente une nouvelle forme de démocratie au niveau local fondée sur une politique dite de budgets participatifs.

Cette politique intègre les résidents dans la prise de décision en ce qui concerne l'affectation des deniers municipaux. Chaque quartier choisit lui-même, lors de débats et de consultations publiques, les travaux souhaités, les priorités de développement et les projets à mettre de l'avant afin de répondre aux besoins de la population locale. En outre, chacun des 16 quartiers de la municipalité élit, lors de la tenue d'assemblées, des représentants qui siègent au conseil municipal afin de présenter les propositions élaborées lors de ces consultations.

L'habitat, le transport en commun, la voirie, la cueillette des déchets, les égouts, l'alphabétisation, les établissements locaux de santé et de services sociaux, la sécurité, la culture... voilà autant de sujets d'une politique municipale désormais sous surveillance de citoyens organisés en assemblées locales de l'"orçamento participativo"(le budget participatif), lesquelles assemblées décident fondamentalement de deux choses : 1) un ordre de priorité des questions de développement relatives à leur quartier ; 2) un ordre de priorités des projets. Les habitants d'un quartier peuvent ainsi donner priorité au logement et choisir la construction d'une cité ouvrière pour les plus défavorisés. Par la suite, les habitants du quartier suivent la réalisation du projet arrêté en dernière instance, surveillent la qualité des travaux, ont accès aux comptes...Résultat : les travaux coûtent en général 30 % moins cher.

De cette façon, les détournements de fonds et la corruption sont quasi impossibles et les résultats souhaités par la population correspondent aux attentes initiales. Les habitants de Porto Alegre récoltent présentement les fruits de cette participation citoyenne. En effet, 99% des résidents sont maintenant raccordés au réseau d'eau courante et 79 % des ménages bénéficient de la collecte des ordures ménagères. Cette idée de la participation citoyenne fait son chemin. Des stratégies similaires ont été mises sur pied dans tout l'État de Rio do Sul (également sous gouverne du PT). Étant donné le succès remporté par le budget participatif, personne n'hésite maintenant à qualifier Porto Alegre de "laboratoire social ".

En septembre 2000, Villa El Salvador, une municipalité péruvienne du même type, organisait une première rencontre internationale sur les budgets participatifs avec des représentants de la Guyane, de l'Uruguay (Montevideo), de l'Équateur (Quito), du Brésil (Santo Andre et Porto Alegre), de 10 municipalités de la région métropolitaine de Lima et d'une quinzaine d'autres du reste du pays.

À partir de cette double entrée, celle des organisations locales et de leur cohabitation active avec des pouvoirs publics ouverts à la participation, les initiatives de création de richesses en contexte de précarité ont un potentiel comme espace intermédiaire entre le « local » et le « global ». D'un côté, elles (et les organisations qui les supportent telles les ONGD) élargissent leurs collaborations pour peser sur le développement d'ensemble et avoir des effets structurants mais, en même temps, elles maintiennent leur ancrage local. Par là, elles ont une contribution inestimable d'éducation, d'accompagnement, de soutien technique et de support financier sans compter qu'elles sont un « grenier de méthodologies nouvelles et une filière pour une partie de l'aide publique au développement » (Vershave et Boisgallais, 1994 : 97). Leur capacité à travailler avec des populations en difficulté, dans des régions ou des collectivités en partie déconnectées, économiquement ou socialement, est indéniable. Le revers de cette capacité est de s'y cantonner en limitant le champ d'intervention aux seuls micro-projets. Mais plusieurs dispositifs permettent maintenant **de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **en sachant changer d'échelle d'action** pour passer du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

Bibliographie

- AMIN, S. (1970), L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement, Anthropos, Paris.
- ANIELSKI, M. (2001) Alberta sustainability Trends 2000. The Genuine Progress Indicators Report 1961 to 1999. Disponible sur le site internet : www.pembina.org
- AZNAR, G, CAILLÉ, A., LAVILLE, J.-L. et ali. (1997), Vers une économie plurielle, Syros, Paris.
- BAIROCH, P. (1997), Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours), Gallimard, Paris.
- BARTOLI, H. (1999), Repenser le développement, en finir avec la pauvreté, UNESCO/Économica, Paris.
- BEAUD, M. (2000). Histoire du capitalisme (de 1500 à 2000), Éd. Du Seuil, collection Points/Économie, Paris.
- BRAUDEL, F. (1985), La dynamique du capitalisme, Champs/Flammarion, Paris.
- CARDOSO F.-H. et FALETTO (1978), Dépendance et développement en Amérique latine, PUF, Paris.
- CASTEL, O. (2002), Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives? La Découverte, Paris.
- CASTEL, R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Fayard.
- COMELIAU, C. (2000), «Le postulat de la croissance indéfinie», Revue internationale des sciences sociales, UNESCO-ÉRÈS, #166, p. 519 à 527.
- CORRAGIO, J.-L. (1999), Política social y economia del trabajo, Universidad nacional de General Sarmiento, Buenos Aires.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEMOUSTIER, D. (2001), L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement, Syros, Paris.
- DESROCHE, H. (1996), Le projet coopératif, Éditions ouvrières, Paris.
- DEVELTERE, P. (1998), Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- EMMANUEL, A., (1969), L'échange inégal, Maspéro, Paris.
- FALL, A.S. et L. FAVREAU (2003), «Création de richesse en contexte de précarité : une comparaison Nord-Sud et Sud-Sud». Économie et solidarités, vol. 34, numéro 1, p.168 à 178.

- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale, PUQ, Sillery.
- FONTENEAU, B., M. NYSSSENS et A. S. FALL (1999), «Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? » dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p. 159 à 178.
- GÉNÉREUX, J. (2002), «De l'autre mondialisation à l'autre politique», Revue du MAUSS, numéro 20, Paris, p. 122 à 137.
- HIRSCHMANN, A. (1964). Stratégie et développement économique, Éd. Ouvrières, Paris.
- HIRSCHMAN, A. (1980), Les passions et les intérêts, PUF, Paris.
- LATOUCHE, S., (2003), Justice sans limites, Fayard, Paris.
- LEBRET, L.-J. (1961), Dynamique concrète du développement, Éd. ouvrières, Paris.
- LÉVESQUE, B. (1979), Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives, Éd. Saint-Martin, Montréal.
- LÉVY, M. (dir.) (2000). « La nouvelle question Nord-Sud », Esprit, numéro 264, pp. 79 à 175.
- LIPIETZ, A. (1999), Qu'est-ce que l'économie politique? La grande transformation du XXe siècle. La Découverte, Paris.
- MARCHANT, C. (1991), Nord-Sud: de l'aide au contrat, Syros, Paris.
- MYRDAL, A. (1959), Théorie économique et pays sous-développés, Éd. Présence africaine, Paris.
- MYRDAL, G. (1978), Procès de la croissance, PUF, Paris.
- ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos, GES/CEP, Lima, Peru.
- PEEMANS, J.-P. (1997), Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaire et en Afrique, L'Harmattan, Paris/Montréal.
- PERROUX, F. (1961). De l'économie du XXe siècle, PUF, Paris.
- PERROUX, F. (1981), Pour une nouvelle philosophie du développement, Aubier/UNESCO, Paris.
- RIST, G. (1996), Le développement. Histoire d'une croyance occidentale. Presses de sciences politiques, Paris.
- ROSTOW, W. (1970), Les étapes de la croissance économique, Seuil, Paris.
- ROUSSELET, M. (1996), Les tiers-monde, Édition Le Monde, Paris.

SACHS, I. (dir.) (1996), Quelles villes, pour quel développement?, PUF, Paris.

SACHS, I. (1997), L'écodéveloppement, stratégies pour le XXI^e siècle, Syros, Paris.

SEN, Amartya (2000), Repenser l'inégalité, Seuil, Paris.

TEULON, F. (1999), Les pays en développement, Hachette, Paris.

VERSCHAVE, F.-X. (1994), Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante), Syros, Paris.

VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994), L'aide publique au développement, Syros, Paris.

VIGIER, J.-P. (1995), Finances et solidarité, votre épargne pour le développement, Syros, Paris.

VIVERET, P. (2003), Reconsidérer la richesse. Éditions de l'aube, Paris.